



**5**

**Propositions**

**Pour gagner**

**L’égalité**

01.03.2019

1. Sanctionner les employeurs et les employeuses qui discriminent
2. Lutter contre la précarité et les temps partiels subis
3. Revaloriser les métiers à prédominance féminine
4. Prévenir les violences sexistes et sexuelles et protéger les victimes
5. Des droits pour la maternité et la parentalité

Le 8 mars est la journée internationale de la lutte pour les droits des femmes :

Rassemblement aux champs à 12h

(Saint-brieuc)

**Malgré 8 lois depuis 1972, les discriminations restent, en réalité, nombreuses :**

* 26% d’écart salarial moyen en défaveur des femmes
* 20% des femmes victimes de harcèlement sexuel au travail
* 59% des entreprises de plus de 50 salarié.es ne respectent pas la loi en n’ayant ni accord ni plan d’actions sur l’égalité pro
* 0,2% ont été sanctionnées

*Chiffres nationaux (source DARES 2016)*

La CGT, la FSU et Solidaires, avec les associations féministes, exigent que l’actuelle obligation de moyen en matière d’égalité professionnelle, soit complétée par une obligation de résultats.

La création de l’index sur l’égalité salariale a été gagnée. Mais beaucoup reste à faire.

L’Union départementale CGT a déposé un préavis de grève départemental dans le cadre de cette journée.